

Le Val d'Ille-Aubigné et la transition énergétique : un nouvel élan pour un territoire transformé

Malgré les profonds changements récents du territoire (extension du périmètre de la collectivité en janvier 2017), la transition énergétique, initiée depuis 2008 au Val d'Ille, reste un élément fort de l'identité du territoire et fait l'objet d'une volonté politique affirmée. Poursuivant les objectifs TEPOS et convention des maires, le nouveau Président de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné souhaite relancer cette démarche en recherchant l'implication des acteurs du territoire.

Un changement de périmètre du territoire au 1er janvier 2017 qui aboutit au quasi doublement de la population et de la surface concernées

Au 1er janvier 2017, le territoire des 9 communes que comptait la Communauté de communes du Val d'Ille s'est étendu à 9 des

10 communes du pays d'Aubigné voisin, devenant Communauté de communes « Val d'Ille-Aubigné ».

9 nouvelles communes arrivent dans le périmètre : Mouazé, Saint Aubin d'Aubigné, Andouillé, Aubigné, Montreuil sur Ille, Feins, Sens de Bretagne, Vieux Vy sur Couesnon, Gahard, sur des territoires ruraux, limitrophes au Nord de ceux que comptait le Val d'Ille, donc plus éloignés de Rennes.

La population passe de 19 979 hb pour les 10 communes de la CC initiale du Val d'Ille à 34 373 hb (source INSEE année 2014).

Un nouveau président de CC est élu suite à cette fusion : Claude Jaouen maire de Melesse. Il succède à Philippe Chevrel élu de la CC du Val d'Ille depuis 2014, lui-même ayant succédé à Daniel Cueff (2008-2014). Claude Jaouen était élu communautaire du Val d'Ille depuis 2008.

Une réorganisation parallèle des services

Le nombre d'agents de la CC passe de 35 à 90. Ils sont répartis en 6 pôles : Ressources, Technique, Eau/assainissement, Solidarité/Petite enfance, Aménagement et urbanisme, Economie et Développement Durable. Une certaine continuité des personnes investies dans la transition énergétique est observée puisque la chargée de mission du projet dans l'ancienne CC Val d'Ille est



désormais responsable du pôle Economie et développement durable en charge notamment de l'environnement et de l'énergie-climat.

Elle coopère étroitement avec le pôle Aménagement et urbanisme, en charge notamment des projets mobilités, et situé dans le même bâtiment. Ces deux pôles mènent ensemble des études et projets transversaux tels que le nouveau schéma des déplacements et une évaluation environnementale conjointe du PCAET et du PLUi.

Une nécessaire remobilisation des élus du territoire

Quatre communes sont très à la pointe des projets et réalisations en matière de transition énergétique. C'est le cas de Guipel, dont le maire est le Vice-Président en charge de la transition énergétique. Mais, même parmi les autres communes de la CC du Val d'Ille engagée de longue date dans ce domaine, on ressentait, déjà lors de l'écoute de 2015, une certaine prise de distance avec la démarche communautaire, les nouveaux maires préférant s'investir dans les affaires communales.

Les élus de l'ancienne entité du pays d'Aubigné ont été volontaires pour rejoindre le val d'Ille, notamment sur la base de sa réputation de pionnier en matière de transition énergétique. Toutefois, la fusion est trop récente, il faut encore

prendre le temps d'approfondir l'interconnaissance.

Dans les discussions sur les compétences respectives de la CC et des communes, un air de « chacun chez soi » est parfois entendu. Le président Claude Jaouen est très conscient de la nécessité de fédérer les élus du territoire autour de ce projet-phare de transition pour le territoire de la CC, et cherche à les associer au maximum.

L'implication naissante des habitants

C'est un objectif affirmé du nouveau cours de la démarche de transition énergétique de la CC depuis 2014 car, à l'origine il y a eu peu d'investissement sur ce plan.

Un comité citoyen a été mis en place pour co-construire avec la CC les prochaines étapes. Il pourrait susciter des actions citoyennes, notamment dans le domaine de la mobilité.

Les associations sont parties prenantes de la réflexion sur la poursuite de la démarche (on note leur présence aux 3 sessions ADEME mentionnées ci-dessous au chapitre 6). Par ailleurs, la constitution d'un conseil de développement, obligatoire en raison de la taille de la nouvelle CC, devrait également favoriser l'expression et la contribution de la société civile.

Il est envisagé dans le futur PCAET une fiche-action « conduite du changement ». Dans ce but, la CC Val d'Ille Aubigné a répondu à un appel à projet de l'ADEME sur ce thème.

La poursuite des réalisations et un nouveau projet

Dans le domaine agro-alimentaire, la CC poursuit l'aide à l'implantation de maraîchers bio, le soutien aux circuits courts (crèches 100% bio et circuits courts) et la sensibilisation des familles (défi « familles à alimentation



Crédits : CC Val d'Ille-Aubigné

positive », programme « incroyables comestibles »).

L'extension des haies et vergers au travers du programme Breizh Bocage 2 (2015-2020), le programme de plantation libre et la création de débouchés à travers une filière bois, se poursuivent en partenariat avec les agriculteurs du territoire. Ce programme est étendu aux communes du pays d'Aubigné rattachées récemment. Il en est de même pour le Schéma de la trame verte et bleue qui a été arrêté, ainsi que le programme d'actions concernées. Les espaces verts sont gérés dans un souci de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

91% des actifs (13 275 personnes) de la CC sortent quotidiennement de leur commune pour aller travailler, dont 69% se rendent sur le territoire de Rennes Métropole : les actions visant une réduction

de l'usage quotidien en solo de la voiture individuelle sont un aspect important de la démarche de transition énergétique. La CC Val d'Ille Aubigné actionne plusieurs leviers : la location de vélos électriques dont elle assure l'entretien ; le covoiturage ; l'auto-partage testé dans trois communes ; un service de transport à la demande et l'action auprès du réseau de transport en commun départemental pour une meilleure desserte du territoire.

Dans le domaine économique, l'orientation vers l'économie circulaire sera confirmée dans le Schéma de développement économique qui sera finalisé en mars 2018. Des démarches sont déjà initiées à l'image de l'Ecoparc, qui est un parc d'activités où les aménagements sont qualitatifs. C'est un espace qui a été certifié ISO14001 pour la

gestion des espaces publics de 2010 à 2017. Aujourd'hui, il n'a plus de certification mais les modalités de gestion pour le respect de la biodiversité sont maintenues. Par ailleurs, un projet d'Ecopôle porté par le SMICTOM est en cours de réflexion sur le territoire. Il accueillerait des porteurs de projets en recyclerie, ressourcerie, une déchetterie de nouvelle facture avec des nouvelles filières. En accueillant tout un écosystème d'activités autour du recyclage, cet Ecopôle pourrait devenir un projet phare pour la transition de la Communauté de communes Val d'Ille Aubigné.

En matière d'urbanisme la politique de densification des centres-bourgs est poursuivie ainsi que le soutien au logement social à bonne performance énergétique.



Credits : CC Val d'Ille-Aubigné

Faire les bons choix dans la poursuite de la démarche

Conscient de la nécessité d'impliquer les élus et la population pour accroître l'impact de la démarche de transition énergétique, le nouveau Président de la CC Val d'Ille Aubigné a saisi l'opportunité de l'étude d'initiative ADEME avec Jean François Caron, Quadrant et l'UNADEL pour travailler sur sa stratégie et son plan d'actions.

Cette étude/action, diligentée par l'ADEME auprès de 4 territoires en transition énergétique, consiste à échanger au cours de 3 sessions successives sur la stratégie de conduite du changement de chaque territoire, en s'appuyant sur ce qui a réussi ailleurs, notamment à Loos en Gohelle dont Jean François Caron est le maire. Des études de cas sont examinées conjointement. Au

Val d'Ille Aubigné, le programme de reconstitution du bocage avec constitution d'une filière bois et celui relatif à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux mobilités ont ainsi été approfondis.

En synthèse, lors de la 3ème session, des points forts ont été dégagés :

- La forte volonté politique de poursuivre et réussir la démarche de transition énergétique de la part du Président et des vice-présidents de la CC ;
- Une vision d'avenir partagée pour le territoire qui offre de réelles aménités paysagères et naturelles en lisière de la métropole de Rennes, le territoire celui-ci ayant vocation à devenir « un espace de vie « nature et culture » productif, attractif, autonome en énergie et innovant sur le plan social ».

Des leviers de réussite ont été suggérés :

- ▶ Portage politique plus large, pilotage plus ouvert ;
- ▶ Plus de récit, de sens, de territoire désiré ;
- ▶ Plus de travail multi-échelle, en menant des chantiers avec les communes et la métropole ;
- ▶ Plus d'implication des habitants ;
- ▶ Coproduction des objectifs et des actions ;
- ▶ Poursuite de l'approche systémique et de l'évaluation.

Jean François Caron a illustré ce propos en faisant part de son expérience en matière de dynamique d'implication citoyenne. Il a pointé le projet d'Ecopôle comme une réalisation forte, capable de concrétiser et symboliser le dynamisme de la démarche de transition de la CC.

Réécoute territoriale réalisée par Catherine Lapierre et Vincent Chassagne pour le compte de l'UNADEL et Territoires Conseils en novembre 2017.